

(CRD-2218)

M E M O I R E

S U R L A

F O R M A T I O N D E S A D U L T E S

P R E S E N T E P A R

C O N S E I L D E L A C U L T U R E D E L ' E S T D U Q U E B E C

C O N S E I L R E G I O N A L D E D E V E L O P P E M E N T D E L ' E S T D U Q U E B E C

D E C E M B R E 1 9 8 9

TABLE DE MATIERES

I. INTRODUCTION.....P. 1

A. QUI NOUS SOMMES.....pp. 2-3-4

B. NOTRE INTERET DANS CE DOSSIER.....pp. 5-6

C. REMARQUES SUPPLEMENTAIRES.....pp. 7-8

D. SITUATION GENERALE.....pp. 9 à 15

E. QUE FAIRE.....pp. 16-17-18

F. CONCLUSION.....p. 19

## I. INTRODUCTION.

Le présent mémoire est le fruit de la collaboration entre le Conseil de la Culture de l'Est du Québec et le Conseil Régional de Développement de l'Est du Québec. Nous voulons, après nous être présentés et avoir exposé notre intérêt dans ce dossier, fournir quelques remarques supplémentaires sur la situation d'ensemble de l'Est du Québec d'une part et sur certains aspects particuliers de la présente consultation d'autre part.

Nous tenterons de démontrer comment une machine pourtant bien rodée ne réussit toujours pas à répondre aux besoins concrets et réels des usagers. Tout en vous démontrant notre intérêt pour l'éducation des adultes et la formation populaire, nous essaierons de trouver dans des modèles plus régionaux le type de fonctionnement et d'image que devrait adopter la structure institutionnelle.

A- QUI NOUS SOMMES

Ce mémoire vous est adressé conjointement par deux organismes de l'Est du Québec: Le Conseil de la Culture de l'Est du Québec et le Conseil Régional de Développement de l'Est du Québec.

a) Le Conseil de la Culture

Fondé le 1er mai 1976, le Conseil de la Culture est une corporation privée d'intérêt public sans but lucratif qui regroupe les organismes et les individus intéressés à l'avancement culturel de l'Est du Québec et y partipent.

Se définissant comme un organisme de concertation, de consultation et d'action, le Conseil s'est fixé comme objectif d'identifier et de mettre en valeur les traits distinctifs de notre culture dans la défense des intérêts de la région.

Pour nous, le développement culturel correspond en bonne partie à la création de lieux de production culturelle qui garantissent l'accessibilité populaire. Pour toutes ces raisons, nous affirmons dans notre Plan de Développement que:

"L'avenir de notre région est trop important pour que nous laissions notre infrastructure culturelle servir uniquement de canal aux productions de la culture officielle qui, sous le couvert de la régionalisation, intensifient notre assimilation."

La culture, pour nous, c'est notre manière de vivre, notre habitat, notre environnement naturel, nos coutumes; à un autre plan, la culture c'est aussi l'expression de cette réalité à travers des créations artistiques, qu'elles soient populaires ou professionnelles.

Tout programme de formation des adultes, qu'il passe par le circuit officiel des institutions d'enseignement ou par celui plus parallèle des organismes volontaires d'éducation populaire(OVEP), influence directement la détermination culturelle d'un peuple ou simplement d'une région. Il nous apparaît donc essentiel d'intervenir directement dans un dossier aussi important que celui de la formation des adultes.

Rappelons, en dernier lieu, que le Conseil de la Culture a été reconnu depuis 1977 par le ministère des Affaires culturelles comme son interlocuteur privilégié en région.

b) Le Conseil Régional de Développement de l'Est du Québec

Né en 1967, de la fusion entre le Conseil d'Orientation économique du Bas St-Laurent(COEB) et le Conseil Régional d'Expansion économique de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine(CREEGIM), le Conseil Régional de Développement de l'Est du Québec(CRDEQ) est une compagnie sans but lucratif, régie selon la troisième partie de la loi des compagnies.

Reconnu comme interlocuteur privilégié en matière de développement régional, il vise des objectifs de consultation et de concertation en regroupant les organismes régionaux préoccupés au développement de la région. Ces derniers participent à l'assemblée générale annuelle qui choisit les membres du conseil d'administration, lesquels nomment les membres du conseil exécutif.

Le CRD regroupe des associations syndicales(UPA, CSN, FTQ, CEQ), patronale(CDE), coopérative(Union Régionale des Caisses Populaires), communautaires(Régionale des Jeunes Chambres, Société Nationale de l'Est du Québec), divers conseils spécialisés (Culture, Loisirs, Forêt, Environnement, Communications, Aménagement Intégré, Conférence Municipale) et favorise la concertation sur des questions d'intérêt régional.

Récemment, nous avons modifié nos règlements de façon à ne plus limiter aux seuls organismes régionaux la participation au CRD et à présenter une représentation sectorielle (économique, sociale, culturelle et civique) et territoriale (Gaspésie-Iles, le KRT et la Métis) au sein du conseil d'administration.

B- NOTRE INTERET DANS CE DOSSIER

On conçoit aisément que dans une région comme la nôtre, où les situations économiques et sociales sont aussi aigües, toute intervention, dans quelque secteur que ce soit, influence visiblement l'ensemble de la situation socio-politique.

Ainsi, toute intervention visant à modifier la situation de la qualification de la main d'oeuvre ou tout simplement la formation générale de la population apte au travail modifie sensiblement le profil du potentiel régional.

C'est pour cette raison que des organismes tels que le Conseil Régional de Développement(CRD)et le Conseil de la Culture se sont, de longue date, intéressés à la formation professionnelle et populaire dans notre région. Nous avons donc été amenés régulièrement soit à prendre position sur des questions de formation de la main d'oeuvre, soit à soutenir et à collaborer avec certains organismes d'éducation populaire et à nous impliquer directement dans des dossiers de média éducatifs tels Radio-Québec et de Radios communautaires.

De plus, comme vous avez pu le constater dans la présentation que nous avons fait de nos organismes, le CRD réunit un grand nombre de groupes ou organisations populaires, culturels, économiques et civiques. Plusieurs d'entre eux, dans leur champ d'intervention respectif, sont appelés régulièrement à dispenser de la formation à leurs membres ou à la communauté.

Enfin, dernièrement, les membres du CRD, réunis en assemblée générale, demandaient à l'organisme de développer une vision régionale de la situation de la formation des adultes et de la formation populaire.

Pour le Conseil de la Culture, il est important de se maintenir à l'affut de tout ce qui peut influencer la situation et les valeurs culturelles de la région et les liens intrinsèques qui unissent la formation populaire à la culture sont largement suffisants pour motiver notre intérêt dans ce dossier.

## C- REMARQUES SUPPLEMENTAIRES

On ne nous en voudra pas de formuler quelques remarques qui permettront, croyons-nous, de mieux situer ce mémoire conjoint dans son véritable contexte. En ce sens, nous allons d'abord dresser le portrait de cet Est du Québec où nous vivons; d'autre part, nous voulons souligner certains aspects particuliers de la présente consultation.

### Portrait d'ensemble de l'Est du Québec

L'Est du Québec est un pays grand comme la Suisse (16,000 milles carrés) où sont éparpillées plus de 200 municipalités pour une population totale de 315, 000 habitants. Région périphérique, région marginale, région-ressource, le Bas St-Laurent, la Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine font depuis longtemps l'objet d'expériences de planification dont la plus célèbre, le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.), a constitué une première au Québec.

Tous les problèmes ne sont pas réglés, loin de là, comme nous le révèle un coup d'oeil rapide sur ce qu'on est convenu d'appeler les "macro-variables":

- le revenu personnel par habitant est d'environ 65% de la moyenne du Québec;
- le taux de chômage oscille entre 15% et 25% (il double toujours celui du Québec); malgré un taux d'activité inférieur de 10% de la moyenne et un très fort pourcentage de travail extra-régional (4%-5%);
- la population diminue et vieillit à cause d'un bilan migratoire négatif annuel de l'ordre de 5,000 personnes, surtout dans les strates jeunes.

C'est dans ce contexte que notre population se débat et qu'émergent partout sur le territoire des expériences populaires ou communautaires de développement: des coopératives de pêcheurs des Iles et de la Gaspésie aux Clubs alimentaires du Témiscouata, de Radio-JAL à Radio-Gaspésie, de Cabano à Esprit-Saint à Val-Brillant, des maraîchers populaires des Hauteurs aux Coopératives forestières de la Gaspésie, etc...

## D- SITUATION GENERALE

Nous n'allons pas ici entrer dans de longues explications sur le fonctionnement des structures institutionnelles de formation des adultes, d'autres l'auront sûrement fait avec plus de compétences directes, nous nous contenterons plutôt de les résumer, jetant parfois un regard critique.

### a) Secteur professionnel

#### 1.- cours à temps plein

Lorsqu'un individu de la région désire suivre un cours à temps plein de perfectionnement ou de recyclage, il doit tenter de s'inscrire dans le cadre des cours qui débutent, à l'occasion, durant une année. Jusque là, tout est normal. Le problème, c'est que très souvent, il devra sortir de la région pour aller, à l'extérieur, chercher la formation qu'il aurait normalement dû recevoir chez lui. Par exemple, il devra se rendre à Ste-Foy pour obtenir une accréditation en foresterie, alors qu'il vit au coeur d'une région forestière, et ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres.

S'il s'agit d'un groupe désirant un cours prévu pour répondre à un besoin précis, les choses se compliquent un peu plus.

Cet intérêt, manifesté par le groupe d'usagers, aura d'abord dû être pressenti par un économiste du ministère Emploi et Immigration Canada, en poste à Rimouski, comme étant un besoin réel. Ceci étant acquis, il acheminera la demande à son supérieur immédiat qui, lui, la fera suivre à un comité mixte formé des ministères Emploi et Immigration Canada et Travail Québec. A leur tour, ils auront à décider si oui ou non il

s'agit vraiment d'un besoin. S'ils estiment qu'il y a surcharge au Québec dans le secteur demandé par les usagers, ils refuseront le projet. Si non, il a des chances d'être accepté.

Pendant ce temps, les usagers attendent.

Si le projet de cours est accepté au comité-mixte, Emploi et Immigration débloquera des fonds qui seront transférés au ministère du Travail du Québec, qui les transférera au ministère de l'Éducation du Québec, qui les donnera à la Direction générale de l'Enseignement des Adultes, qui passera la commande à la Commission Scolaire ou au CEGEP concerné.

Il aura fallu bien du temps, bien des dépenses et bien des tracasseries administratives avant que les usagers se voient enfin répondre à leur besoin.

Si on comprend le secteur institutionnel d'exiger la présentation des demandes un an à l'avance, on comprend surtout les usagers d'accuser la structure de lourdeur et de ne pas être capable de se plier aux réalités régionales.

## 2.- cours à temps partiel

D'une durée de moins de 24 heures par semaine, le cours à temps partiel est plus souple, plus accessible. Toujours en vue d'un recyclage ou d'un perfectionnement, le groupe d'usagers peut en faire la demande durant l'année même, mais cela dans la mesure où le cours est déjà prévu dans le cahier d'enseignement et qu'il entre dans les normes. Dans un tel cas, la DGEA possède des fonds qu'elle peut disponibiliser rapidement.

Toutefois, bien que plus souple ce secteur comporte quand même, lui aussi, des lourdeurs.

En effet, il faut que les besoins des usagers se plient aux définitions pré-programmées des cours. S'il arrive que la définition d'un cours d'entretien mécanique, par exemple, ne corresponde pas aux besoins particuliers d'un groupe de travailleurs désireux de se recycler parce que, par exemple, ils connaissent déjà très bien une bonne partie de la matière obligatoire, le scénario est déjà écrit. Il leur reste soit à suivre plusieurs heures de cours qui leur sont inutiles, soit à oublier leur projet de recyclage, soit à s'inscrire dans le cadre de la "formation sur mesure" tout en renonçant au crédit qui éventuellement aurait pu leur procurer de meilleures conditions salariales.

### 3.- formation sur mesure

Pensée pour ceux qui n'entrent dans aucun cadre et potentiellement suffisamment souple pour s'ajuster aux besoins du milieu, la formation sur mesure a l'avantage de la flexibilité qu'on attend souvent du secteur institutionnel.

Toutefois, comme nous le disions, elle ne permet pas d'acquérir les accréditations officielles habituellement essentielles à la reconnaissance d'une formation.

#### b) Formation générale

Sans être reliés directement au recyclage ou au perfectionnement comme tel, les cours de formation générale permettent à l'utilisateur de se cultiver dans les matières traditionnelles tel que mathématiques, histoire, etc...

Ces cours font partie du cahier de l'enseignement, ils entrent dans les normes et sont accréditables. Plus faciles d'accès, on constate qu'ils sont suivis en majorité par des femmes soit pour se remettre à jour en vue de retourner sur le marché du travail, soit tout simplement par culture personnelle.

Dans un collège comme celui de Matane, par exemple, l'enseignement général représente 50% des activités de l'éducation des adultes. De plus, c'est un secteur qui demande à prendre de l'expansion.

Toutefois, il y a un petit problème: les budgets. Si l'enseignement général est un secteur qui demande à prendre de l'expansion, c'est aussi le secteur où l'on coupe en premier lorsqu'il s'agit de faire des restrictions budgétaires. Le dernier budget gouvernemental est suffisamment éloquent à ce sujet.

Mais il ne faudrait pas croire que l'enseignement général soit l'enfant le plus pauvre de la formation des adultes. Les cours populaires auront senti le tranchant de la hache de la saine gestion bien avant l'enseignement général.

### c) Cours populaires

Si vous êtes un groupe social, une association ou simplement un regroupement ponctuel, il vous est possible d'obtenir des cours à caractère plus social, tel que planning familial, coopératisme, etc..., mais cela évidemment s'il y a des budgets.

Ces cours aussi devront entrer dans le cadre des normes prévues dans le cahier d'enseignement. Evidemment, ils sont créditaibles, mais pour les obtenir, il faudra d'abord vous démêler entre les différents intervenants et lorsque ce sera fait, il risque encore de vous arriver la même chose que ce groupe qui après avoir successivement répondu aux exigences d'accroître le groupe, de trouver un local, de trouver un professeur, s'est finalement vu répondre qu'il n'y avait plus de budgets.

d) Organismes Volontaires d'Education Populaire

La structure est lourde, les intervenants multiples et l'usager se retrouve parfois dérouté. Ne sachant pas s'il doit s'adresser à la Commission scolaire, au CEGEP, à la CFP ou au bureau de la Main d'Oeuvre, il arrive souvent qu'il abandonne son projet de recyclage ou perfectionnement. Plus encore, lorsque les individus ou les groupes ont réussi à se démêler dans tout ce labyrinthe, ils doivent encore affronter les délais administratifs et ce, souvent, pour obtenir un service qui, somme toute, n'est pas nécessairement celui souhaité.

C'est un peu à cause de cela et aussi pour pallier à une structure institutionnelle apparamment incapable de répondre à la réalité (de mauvaises langues vont jusqu'à prétendre que la réforme de l'éducation au Québec est un échec) qu'on a vu, depuis quelques années, plusieurs groupes sociaux prendre en charge l'éducation populaire.

Dans notre région, en plus d'un manque de spécialisation de la main d'oeuvre, on constatait, hier encore, un triste taux d'analphabétisme. Plus ou moins subventionnés, des syndicats, des groupes populaires (Opérations-Dignités I et II, etc) ont retroussé leurs manches et ont entrepris d'organiser des cours de formation populaire un peu partout.

Loin de simplement chercher à pallier aux lacunes institutionnelles, ils n'ont pas hésité à innover, renversant parfois le rapport professeur-étudiant. Les OVEP ont rapidement pris conscience que le simple échange collégial de connaissances est souvent une méthode plus dynamique et efficace d'instruire et d'éduquer. Citons par exemple ce cultivateur qui, par intérêt personnel sans que cela corresponde à un besoin immédiat concret, avait suivi une dynamique sur le fonctionnement en réunions. "Ca m'a été bien utile quand ils sont arrivés avec leurs affaires de réunions pour les M.R.C." nous confiait-il plus tard. Les OVEP, issus eux-mêmes des besoins du milieu et en faisant partie intégrante, ont su répondre directement aux besoins qui se manifestaient un peu partout, mais leurs moyens sont toujours restés très limités et leur action a, par un effet d'entraînement, suscité de nouveaux besoins auxquels ils n'ont pas nécessairement encore les moyens de répondre.

Pourquoi ? Pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que quand un gouvernement en est rendu à couper à grands gestes dans les budgets de ses institutions officielles, on constate habituellement qu'il a d'abord coupé encore plus fort dans le financement des structures parallèles. Et quand les coupures budgétaires sont moins importantes, les critères d'éligibilité bureaucratiques, d'administration et de contrôle sont tellement imposants qu'ils en viennent à forcer le groupe à l'auto-censure ou au détournement de ses objectifs pour obtenir les fonds essentiels.

Par ailleurs, si les coupures ont été cinglantes, comme c'est souvent le cas, le groupe se retrouve à dépenser la majorité

de ces énergies à organiser des campagnes de financement et pendant qu'on vend des macarons ou des billets, on ne fait pas de formation populaire.

Cette réalité est celle de plusieurs groupes populaires de la région qui avaient et ont encore à coeur la formation populaire.

E- QUE FAIRE ?

Les quelques réflexions que nous allons vous livrer ne sont pas des prises de position officielles des conseil d'administration des deux organismes. Toutefois, elles sont le résultat de nos premières recherches et les impressions que nous avons recueillies leurs sont favorables.

Comme nous vous l'avons rapidement exposé au début du présent mémoire, depuis le début des années soixante, notre région a connu suffisamment d'études, de comités et de structures tant gouvernementales que populaires pour que nous soyons prudents et sceptiques à l'arrivée de toute nouvelle structure.

Toutefois, l'expérience tend à démontrer qu'il faut tendre de plus en plus à des régions administratives et décisionnelles plus petites si on veut accroître l'efficacité et la représentativité d'une structure. Par exemple, Radio-Québec non seulement implante des bureaux régionaux, mais aussi développe des comités régionaux gestionnaires. Le ministère des Affaires Municipales, dans le cadre de la loi 125, met en place tout un réseau de Municipalités Régionales de Comté (M.R.C.).

Dans la même foulée, il nous apparaîtrait souhaitable de mettre sur pied une structure régionale en matière d'éducation des adultes. Elle devrait rapatrier les pouvoirs décisionnels et les budgets du comité-mixte Emploi et Immigration Canada - Travail Québec. De plus, comme on se soucie d'un service de guichet unique pour la Petite et Moyenne Entreprise en matière d'information gouvernementale, il nous semble que LE PME (petit moyen étudiant) mériterait bien le même traitement face aux différents programmes et intervenants en matière de formation des adultes.

Cette structure, appelons-la conseil spécialisé pour les besoins du moment, devrait être administrée par un conseil d'administration composé d'usagers et de dispensateurs.

Une telle structure, en plus d'être énormément plus représentative des besoins et de la réalité du milieu, aurait aussi l'avantage d'alléger considérablement la lourde machine institutionnelle actuellement en place.

Beaucoup plus accessible à l'utilisateur de par son guichet unique, une telle structure pourrait plus rapidement se réajuster en fonction de l'évolution de la situation régionale et déterminer ses priorités à partir d'une connaissance beaucoup plus intrinsèque des besoins du milieu et de la réalité régionale.

Pour l'instant, elle a par contre le défaut d'insécuriser les gestionnaires et les dispensateurs en matière d'éducation mais nous estimons que c'est là un mal bien temporaire.

Dans un autre ordre d'idées, il nous semble qu'à l'exemple des efforts faits dans les secteurs publics et para-publics, il faudrait encourager les structures patronales et syndicales à inclure dans leurs ententes de travail le concept du congé de perfectionnement payé. En effet, les exigences de la vie actuelle ne permettent pas aux travailleurs de s'arrêter quelque temps et d'aller se recycler à plein temps.

Cela est vrai pour le secteur de l'industrie, mais se vérifie aussi jusqu'au sein des organismes populaires qui épuisent souvent leur peu de personnel. On se retrouve ainsi devant un fort taux de roulement et il devient difficile de poursuivre des actions d'éducation et de formation populaire à long terme.

Aux problèmes déjà suffisamment aigus du financement et de  
l'administration s'ajoutent ceux du suivi et de la permanence.

## F- CONCLUSION

La question de l'éducation des adultes dans la région, comme ailleurs, est très vaste et nous n'avons pas la prétention d'avoir touché tous les points en un si court mémoire. Toutefois, nous croyons que l'essentiel des réflexions et commentaires que nous avons recueillis y sont résumés.

Comme nous le disait un usager: "Ce que nous voulons, ce sont des cours donnés DANS LE MILIEU, EN FONCTION DES BESOINS DU MILIEU ET PAR DES GENS COMPETENTS DU MILIEU!" Cette réflexion, plusieurs la partagent et l'expriment sensiblement de la même façon.

Par contre, nous croyons que l'expérience nous démontre qu'en termes d'éducation des adultes, il faut voir plus loin que le simple concept de "cours". L'expérience des OVEP nous prouve combien peut être efficace la simple réunion de connaissances et d'expériences lorsqu'elle est prévue en fonction d'un échange organisé et structuré.

Enfin, lorsqu'on aura réussi à alléger la lourde structure administrative qui encadre et enclos l'éducation des adultes on aura déjà un grand pas de fait. L'usager pourra peut-être enfin se démêler devant le nombre impressionnant des intervenants et les délais entre la demande de service et le service lui-même seront peut-être moins longs. Somme toute, nous aurons peut-être un service vraiment représentatif des besoins du milieu et assez souple pour se plier et s'ajuster à l'évolution de ces besoins.